

AVIS N° 197-2024 / BRVM / DG

Bank Of Africa Burkina Faso (BOA BF)

Augmentation de capital par incorporation de réserves et de primes

Conformément à l'article 1711 des Règles de Négociations, d'Admission et de Radiation à la Cote, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société Bank Of Africa Burkina Faso (Symbole : BOABF) procédera à l'augmentation de son capital par incorporation de réserves et de primes, avec émission d'actions gratuites.

Cette opération, portant sur un montant de vingt-deux milliards (22 000 000 000) FCFA, entraînera la création de vingt-deux millions (22 000 000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille (1 000) FCFA chacune, qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une (1) action nouvelle pour une (1) action ancienne.

- La date de fermeture des registres étant fixée au **vendredi 30 août 2024**, l'action cotera **ex-droit d'attribution** à partir du **mercredi 28 août 2024**.
- La **valeur théorique** du Droit d'Attribution (DA) sera publiée le **mardi 27 août 2024** par Avis au Bulletin Officiel de la Cote (BOC).
- L'opération d'attribution des actions gratuites **donnera lieu** à une cotation des droits.
- La période de négociation du Droit d'Attribution (DA) est de dix (10) jours, soit du **30 août 2024** au **12 septembre 2024**.
- La date de jouissance des actions nouvelles créées est fixée au **1^{er} janvier 2024**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 16 août 2024

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des Opérations et
des Systèmes d'Information
Chargé de l'Intérim



Moussa DAVOU



Kot r